

DATE DE  
CONVOCATION

16 Juin 2025

**Nombre de Conseillers**

En exercice 26

Présents 19

Votants 23

## Objet :

EVREUX PORTES DE  
NORMANDIE –  
Transfert de  
compétence –  
Formalisation de la  
compétence AO Accueil  
Petite Enfance

N° 27.299.25/18

DÉPARTEMENT DE L'EURE  
CANTON EVREUX NORDMAIRIE  
DE  
GRAVIGNY***EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL***

L'an deux mille vingt-cinq, le 23 Juin à 19 h 30, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur CRETOT Didier, Maire

**Etaient présents :**

Didier CRETOT, Christophe LATOUCHE, Brigitte RAMETTE, Marc ALBERT, Corinne LUCAS, David PERREAU, Manuel CRETOT, Pascal LEVEAU, Brigitte RICAUX, Sonia LEMASSON-BAUMANN, Xavier LORDET, Pascal DOAT, Florence PIQUET, Yann LEMASSON, Nicolas PALOC, Patrik WATEL, Géraldine VALOUR, Jean-Luc TANQUEREL, Claire MOURAUD,

Le quorum est atteint

**Absents excusés ayant donné pouvoir :**

Mme Florence DAMERON à Mr Marc ALBERT

Mr Maxime HUMBERT à Mr David PERREAU

Mme Brigitte BOULAT-DAUFRENE à Mr Jean-Luc TANQUEREL

Mr Jean Pascal LECOQ à Mr Patrik WATEL

**Absents :**

Mr BENOUDA Abdelkader

Mme Jocelyne DUCHESNE

Mme Gwendoline LEBLANC-GONSARD

A été élu secrétaire de séance : Mr Jean-Luc TANQUEREL

**Vu** le Code général des collectivités territoriales, notamment les articles 1.5211-1, 1.5211-5, 1.521117

Envoyé en préfecture le 30/06/2025  
Reçu en préfecture le 30/06/2025  
Publié le  
ID : 027-212702997-20250623-272992518-DE

**Vu** le Code de l'action sociale de des familles, notamment l'article 1.214-1-3 ;

**Vu** la loi 11 02023-1196 du 18 décembre 2023 pour le plein emploi, modifiant le code de l'action sociale et des familles (CASF) ;

**Vu** l'arrêté préfectoral DELE/BCLI/2020-04 portant modification des statuts de la communauté d'agglomération Evreux Portes de Normandie ;

**Vu** la délibération 2025-04-01-35 du Conseil communautaire en date du 1er avril 2025 ;

### **Le Conseil Municipal a décidé à l'unanimité :**

Article 1<sup>er</sup> : d'AUTORISER le transfert de la compétence autorité organisatrice de l'accueil du jeune enfant à la Communauté d'agglomération Evreux Portes de Normandie en complétant la compétence actuelle « Petite enfance » -

Organisation de l'accueil du jeune enfant à travers :

- 1 - Le recensement des besoins des enfants âgés de moins de trois ans et de leurs familles en matière de services aux familles, ainsi que les modes d'accueil disponibles sur leur territoire ;
- 2 - L'information et l'accompagnement des familles ayant un ou plusieurs enfants âgés de moins de trois ans ainsi que des futurs parents ;
- 3 - La planification, au vu du recensement des besoins, du développement des modes d'accueil (intégrant la gestion de structures d'accueil et Relais Petite Enfance) ;
- 4 - Le soutien à la qualité des modes d'accueil

Fait et délibéré à Gravigny,

Pour extrait certifié et conforme

Le Maire

